



VOS REF Mairie de Mably
NOS REF LE-MAIN-CM-LYON-FV-EEL-2024-595 5 rue du Parc
INTERLOCUTEUR Jean-Claude RABASTE 42300 MABLY
TÉLÉPHONE 04 77 59 43 00
E-MAIL jean-claude.rabaste@rte-france.com
OBJET **Travaux d'élagage et abattage sur votre commune**

SAINT ETIENNE, mardi 9 janvier 2024

Madame, Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie et de l'article 26 de l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les ouvrages de distribution d'énergie électrique, je vous informe que **des travaux d'élagage et d'abattage vont être prochainement entrepris sur le territoire de votre collectivité** pour assurer la sécurité des personnes et de l'ouvrage cités en référence.

Les travaux vont être entrepris du 01 février 2024 au 15 mars 2024.

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE-Réseau de Transport Electricité à :

GME JERIFO/BALUFIN/BOVET
Le Balmay ZA des Brous 01430 VIEU D'IZENAVE
04 78 06 11 84

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide élaboré avec Enedis, l'ONF, les représentants de la Forêt Privée Française et les Chambres d'Agriculture, à l'adresse : https://www.foretpriveefrancaise.com/data/gvege_1213a_v7_1_1.pdf ou directement via le flashcode ci-contre.



Afin de vous permettre d'en informer plus facilement les intéressés je vous adresse **deux affiches que vous pouvez apposer dans les lieux d'affichages habituels** de votre commune.

Nous souhaitons nous assurer que ces travaux sont compatibles avec votre réglementation locale. Pour cela, nous vous prions de bien vouloir porter à notre connaissance toute réglementation de portée locale susceptible d'avoir un impact sur les travaux projetés. Vous pouvez également vous affranchir d'une réponse au présent courrier. Dans ce cas, nous considérerons, au terme d'un délai d'un mois, qu'à votre connaissance, aucune réglementation locale ne concerne les activités envisagées.

Si besoin, les intéressés pourront s'adresser au représentant légal de RTE qui assure le contrôle des travaux :

Jean-Claude RABASTE (Coordonnateur environnement)
GMR FOREZ-VELAY
5 rue Nicéphore Niépce
42100SAINT ETIENNE
Tel : 04 77 59 43 00

PJ : 2 affiches.

RTE - GMR FOREZ-VELAY

5 rue Nicéphore Niépce
42100 SAINT ETIENNE

RTE Réseau de transport d'électricité - société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 2 132 285 690 euros - R.C.S.Nanterre 444 619 258

www.rte-france.com



05-09-00-COUR



AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

63 KV MATEL - RIORGES - ROANNE

Portée(s) : 18-19

Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de :

MABLY

**à dater du 01 février 2024
jusqu'au 15 mars 2024**

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux FOREZ-VELAY, à l'entreprise :

GME JERIFO/BALUFIN/BOVET

Le Balmay ZA des Brous 01430 VIEU D'IZENAVE

04 78 06 11 84

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide élaboré avec Enedis, l'ONF, les représentants de la Forêt Privée Française et les Chambres d'Agriculture, à l'adresse :
https://www.foretprivedefrancaise.com/data/gvege_1213a_v7_1_1.pdf
ou directement via le flashcode ci-contre.



En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

RTE GMR FOREZ-VELAY

5 rue Nicéphore Niépce

42100 SAINT ETIENNE

Jean-Claude RABASTE (04 77 59 43 00)